



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>8338</b>	De <b>M. Charles Sitzenstuhl</b> ( Renaissance - Bas-Rhin )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> >automobiles	<b>Tête d'analyse</b> >Empreinte environnementale des véhicules électriques	<b>Analyse</b> > Empreinte environnementale des véhicules électriques.
Question publiée au JO le : <b>30/05/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>09/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>12/09/2023</b> Date de renouvellement : <b>23/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'empreinte environnementale des véhicules électriques. Il souhaiterait savoir si des études d'évaluation ont été réalisées afin de mesurer le bilan environnemental de l'électrification du parc automobile français. Il souhaiterait également en connaître les conséquences sur la souveraineté industrielle et technologique de la France.